

Compte-rendu du Conseil municipal du 6 avril 2016

Le Conseil Municipal de Moncaut, légalement convoqué le premier avril deux mille seize (1^{er} avril 2016), s'est réuni en la salle du conseil de la mairie le mercredi six avril deux mille seize (6 avril 2016), à 20h30, sous la présidence de son maire, Monsieur Francis MALISANI.

Etaient présents : Monsieur Francis MALISANI, Madame Danièle RUFINO, Monsieur David BUTTIGNOL, Madame Josiane SOURBES, Madame Séverine BOZZI, Monsieur Michel LABAT, Monsieur Olivier LAMOUREUX, Monsieur Thierry PITTICO, Monsieur Philippe SOULEAU, Madame Claudie VECCHI, Madame Laure VIGNEAU

Etaient absents excusés : Madame Audrey MALOSSE-BOURLIOT

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier LAMOUREUX

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux et ouvre la séance.

1 – Compte administratif 2015 et compte de gestion

Danièle RUFINO fait lecture du compte administratif 2015.

En fonctionnement, les dépenses réelles se montent à 298 418,49€. Le total des dépenses est de 403 418,49€.

Le total des recettes s'élève à 420 188,23€ (excédent 2014 : 12 118,94€).

En investissement, les dépenses sont de 82 663,54€ (déficit 2014 : 37 570,16€).

En recettes, les recettes réelles étaient de 84 622,75 pour un montant global de recettes de 189 622,75€.

En synthèse, la section de fonctionnement présente un excédent de 28 888,68€ et la section d'investissement un excédent de 69 389,05€, soit un excédent global de 98 277,73€.

Pour information, les dépenses brutes de TAP s'élèvent 17 703€ (249€/enfant dont 155€/enfant nets pour la municipalité).

Monsieur le maire se retire.

Le conseil municipal, à l'unanimité
APPROUVE le compte administratif.

2 –compte de gestion

Le compte de gestion est identique au compte administratif.

Le conseil municipal, à l'unanimité
APPROUVE le compte de gestion.

3 – BP 2016 et vote des taux

Monsieur le maire présente les propositions du BP 2016.

En fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 331 217€ et les recettes à 338 040€.

En investissement, les dépenses se montent à 330 024€, les recettes à 338 346€.

S'agissant des impôts, il est proposé de maintenir stables les taux des 4 taxes.

Le conseil municipal, à l'unanimité
APPROUVE le BP 2016 présenté;
FIXE les taux de fiscalité comme suit :
TH 10,43%
TFB 7,17%
TFNB 57,28%
CFE 18,88%

4 –Questions diverses

Commémoration du 8 mai

Les chanteurs du cœur des hommes viendront comme en 2015. Chaque conseiller doit prévoir d'apporter des encas pour l'apéritif.

Inauguration tennis le 21 mai

Avant l'inauguration, il est prévu d'enlever les anciens candélabres.

Claudie VECCHI relancera la société chargée de réaliser le panneau du règlement intérieur.

Le filet de tennis doit aussi être acheté.

S'agissant de l'animation, Récréagym pourra faire une démonstration. Olivier LAMOUROUX se charge de contacter Philippe GUILLEM au titre des Petits écureuils.

Claudie VECCHI proposera une invitation à distribuer avec date limite d'inscription pour les grillades le midi.

Fin de la séance : 23h10